



DISPOSITIF ELECTORAL – LE CENTRE FM ELECTIONS REGIONALES ET FEDERALES

Elections régionales

La zone de couverture du Centre FM est assez vaste. Elle regroupe 13 communes, réparties sur trois arrondissements électoraux :

- l'arrondissement de La Louvière-Soignies ;
- l'arrondissement de Thuin ;
- l'arrondissement de Charleroi ;

Nous avons choisi de nous concentrer sur les 2 arrondissements les plus importants, au vu de notre zone de diffusion, à savoir l'arrondissement de La Louvière-Soignies et celui de Thuin.

Pour les élections régionales, il s'agira de tribunes électorales d'une durée de 5 minutes avec des questions identiques pour chaque candidat. Elles seront diffusées deux fois par jour (une fois en matinée ; une fois dans l'après-midi) du lundi au jeudi. Une semaine est consacrée à chaque arrondissement.

Nous retiendrons pour ces tribunes les quatre partis traditionnels. Les autres listes démocratiques auront droit à un temps d'antenne identique et aux mêmes questions dans l'émission-magazine « Centre FM & Vous » diffusée le lundi entre 18h et 19h (une seule diffusion).

La diffusion des tribunes électorales s'effectuera dans l'ordre décroissant du résultat des dernières élections fédérales. En d'autres termes, la liste ayant eu le score le plus « faible » sera diffusée le lundi et la liste ayant eu le score le plus élevé sera diffusée le jeudi.

- Semaine du 05 au 11/05/2014 : arrondissement de Thuin ;
- Semaine du 12 au 18/05/2014 : arrondissement de La Louvière-Soignies ;

2 arrondissements X 4 partis traditionnels = 8 tribunes électorales

Elections fédérales

La zone de couverture du Centre FM est située exclusivement dans la circonscription électorale du Hainaut.

Pour les élections fédérales, il s'agira également de tribunes électorales d'une durée de 5 minutes avec des questions identiques pour chaque candidat. Elles seront diffusées deux fois par jour (une fois en matinée ; une fois dans l'après-midi) du lundi au jeudi.

Nous retiendrons pour ces tribunes les quatre partis traditionnels. Les autres listes démocratiques auront droit à un temps d'antenne identique et aux mêmes questions dans l'émission-magazine « Centre FM & Vous » diffusée le lundi entre 18h et 19h (une seule diffusion).

La diffusion des tribunes électorales s'effectuera dans l'ordre décroissant du résultat des dernières élections fédérales. En d'autres termes, la liste ayant eu le score le plus « faible » sera diffusée le lundi et la liste ayant eu le score le plus élevé sera diffusée le jeudi.

La diffusion de ces tribunes relatives aux élections fédérales aura lieu du lundi 19 au jeudi 22/05/2014.

1 circonscription X 4 partis = 4 tribunes électorales

Il sera prochainement fait appel à un journaliste professionnel pour avaliser et gérer ce dispositif électoral.

Tout animateur, journaliste ou membre de l'asbl Horizon 2000 ou de l'équipe radio du Centre FM qui serait candidat aux élections sera absent de l'antenne pendant la période électorale (du 25 février au 25 mai 2014).

Il ne sera pas fait usage dans le cadre de la campagne de moyens de communications autres que celui de la radio (internet, etc...), nous n'aurons pas recours à l'interactivité dans les programmes et nous ne comptons pas diffuser de résultats de sondages.

Notre dispositif électoral s'inscrit dans le cadre du règlement du collège d'avis du CSA du 29 novembre 2011 relatif aux programmes de radio et de télévision en période électorale. Tout ce qui est prévu par ce règlement est de facto d'application.